



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE PLAIGNE

Le Village

11420 PLAIGNE

TEL / FAX : 04.68.60.65.37 MAIL : commune-de-plaigne@orange.fr

ATTESTATION DE PUBLICITE

Le Maire certifie que la délibération en date du 5 juillet 2019 prescrivant la révision allégée n° 1 du plan local d'urbanisme sur son territoire a été affichée à la Mairie de Plaigne à compter du 5 juillet 2019 pour une durée au moins égale à un mois.

L'avis à insérer dans un journal d'annonce légale diffusé dans le département est paru :

- Dans La Dépêche du Midi (Aude), le 12 juillet 2019 (copie jointe).

Faite à Plaigne, le 18 octobre 2019,
Monsieur Didier ALRIC
Maire de Plaigne

